



ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des préfets de département

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a procédé à la nomination des préfets des quinze départements du pays. Parmi eux, des entrants, des sortants et des mutés.

Page 2

COOPÉRATION

Les parlementaires francophones attendus à Brazzaville



Prélude à la tenue de la 16e conférence des présidents des assemblées parlementaires de la francophonie, prévue pour le 15 avril courant dans la capitale congolaise, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a fait le point des préparatifs avec les ambassadeurs de certains pays africains en poste à Brazzaville. « Les Parlements francophones de l'Afrique se doivent de s'af-

Les participants à la séance de travail Adiac firmer comme des acteurs de premier plan de la démocratie, du développement, de la stabilité et de la paix. Messieurs les ambassadeurs, je sais compter sur vous pour que mes homologues dont je connais l'attachement à la francophonie soient des nôtres au rendez-vous du 15 avril 2025 à Brazzaville la verte », a-t-il indiqué.

Page 3

RÉGIES FINANCIÈRES

26 candidats postulent au test dans les écoles des douanes au Maroc et en Belgique



Le directeur général des Douanes et des Droits indirects, Guénolé

Un vue des postulants pendant le test DR Mbongo Koumou, a procédé le 31 mars dans la salle des conférences du ministère de la Justice de Brazzaville au lancement des épreuves du test d'entrée dans les écoles des douanes au Maroc et en Belgique.

Page 5

ASSURANCE MALADIE

Les cartes biométriques de santé disponibles



Le ministre d'État chargé de la Sécurité sociale, Firmin Ayesa, a procédé à la remise des cartes biométriques aux responsables d'entreprises qui, à leur tour, les mettront à la dis-

position de leurs employés, assurés sociaux de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu). « Face à la maladie, aucun citoyen ne doit être laissé de côté. C'est pour-

Firmin Ayesa réceptionnant sa carte biométrique quoi, avant de nous étendre sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement a choisi de procéder par étape », a-t-il fait savoir.

Page 5

RÉFORME DE L'ÉTAT

Un nouveau cadre de gouvernance publique à l'étude

Les travaux de relecture du Cadre d'action intégré de gouvernance publique ont été lancés hier à Brazzaville par le ministre chargé du Contrôle d'État, Gilbert Mokoki, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement. Le document qui vise à améliorer l'offre de service public sera par la suite soumis au gouvernement pour approbation.



Gilbert Mokoki ouvrant les travaux de l'atelier/Adiac

Éditorial

Directives

Page 2

ÉDITORIAL

Directives

Les directeurs des Instituts de recherche ont reçu, le 31 mars, à Brazzaville des lettres de mission avec des orientations leur permettant de prendre la mesure des enjeux de l'intégration et de la consolidation du rôle de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans le processus de développement du Congo. Loin des schémas théoriques, la recherche-action, fondamentale ou appliquée devrait apporter des solutions aux problèmes auxquels le pays est confronté dans différents domaines, notamment la santé, l'environnement, l'agriculture, les énergies renouvelables, l'éducation ou encore le tourisme.

La tutelle note une baisse des effectifs de la recherche scientifique, l'inadaptation et le vieillissement des équipements, des financements dérisoires, une digitalisation embryonnaire alors qu'une réforme du secteur s'impose dans la perspective de l'atteinte des objectifs de développement durable.

Parmi les propositions, il est préconisé de procéder à la relecture de la stratégie nationale de la recherche pour en améliorer la gouvernance, faire preuve de plus d'exigence en matière de formation des chercheurs référencés dans le domaine de la qualité et de la compétitivité, d'évoluer vers un système dynamique de production des savoirs et des savoir-faire. Quelques mesures à la hauteur des défis du développement.

Les Dépêches de Brazzaville

POUVOIR DÉCONCENTRÉ

Nomination des préfets des quinze départements

Par décret n° 2025-87 du 31 mars 2025, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a nommé les préfets des quinze départements du Congo

1-département de Brazzaville: Gilbert Mouanda-Mouanda

2-département de Pointe-Noire: Pierre Cébert Ibocko-Onanga

3-département de la Bouenza: Marcel Ganongo

4-département du Congo-Oubangui: Gildas Habib Obambi Oko

5-département de la Cuvette: Emma Henriette Berthe Bassinga née Nnganzali

6-département de la Cuvette Ouest: Frédéric Baron Bouzock

7-département du Djoué-Léfini: Léonidas Mottom Mamoni

8-département du Kouilou: Paul Adam Dibouilou

9-département de la Lékoumou: Jean Christophe Tchikaya

10-département de la Likouala: Jean Pascal Koumba

11-département du Niari: Micheline Nguessimi

12-département de la Nkeni-Alima: Alphonsine Akobé Opangana

13-département du Pool: Jules Monkala Tchoumou

14-département des Plateaux: Jean Jacques Mouanda

15-département de la Sangha: Edouard Denis Okouya

La Rédaction

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FRANCOPHONIE

Brazzaville accueillera la 16^e conférence des présidents des assemblées parlementaires

Prélude à la tenue à Brazzaville de la 16^e conférence des présidents des assemblées parlementaires de la francophonie, le président de l'Assemblée nationale du Congo a eu, le 1^{er} avril, une séance de travail avec les ambassadeurs de certains pays africains afin d'étudier les derniers paramètres concernant la participation des parlementaires de ces pays membres.

La capitale congolaise va vibrer, le 15 avril, au rythme des assises de la 16^e conférence des présidents des assemblées et des sections régions Afrique de l'assemblée parlementaire de la francophonie (APF). Cette rencontre cruciale pour les parlementaires francophones de la section région Afrique a pour vocation d'unir les enfants du continent pour adopter des positions à même d'infléchir certains choix planétaires dans des domaines divers et variés. « C'est dire l'importance de la 16^e conférence des présidents des assemblées et des sections régions Afrique de l'APF attendue à Brazzaville, le 15 avril, dont les objectifs consisteront entre autres à adopter notre feuille de route pour la période 2025-2026. Les Parlements francophones de l'Afrique se doivent de s'affirmer comme des acteurs de premier plan de la démocratie, du développement, de la stabilité et de



la paix. Messieurs les ambassadeurs, je sais compter sur vous pour que mes homologues dont je connais l'attachement à la francophonie soient des nôtres au rendez-vous du 15 avril 2025 à Brazzaville la verte », a indiqué le président de l'Assemblée nationale du Congo.

A en croire Isidore Mvouba, la conférence des présidents de la région Afrique de l'APF est devenue un véritable espace politique de débats, de propositions et d'échange d'informations sur les sujets d'intérêts communs pour les parlementaires africains. Pour lui, Brazzaville est de ce fait un

rendez-vous du donner et du recevoir pour une francophonie du développement et du progrès. Les ambassadeurs et chefs de mission diplomatique présents à cette séance de travail ont apprécié l'engagement d'Isidore Mvouba et ont promis de tout mettre en œuvre afin de faci-

Les participants à la séance de travail/Adiac

ter l'arrivée des présidents des sénats et assemblées nationales de leur pays respectif. A propos, l'ambassadrice de la Côte d'Ivoire a rassuré, d'ores et déjà, de la présence des concernés à cette grand-messe des parlementaires francophones.

Rude Ngoma

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le cadre d'action intégré de gouvernance publique à l'étude

Le gouvernement congolais a lancé le 1^{er} avril à Brazzaville, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les travaux de relecture du Cadre d'action intégré de gouvernance publique. Ce cadre juridique permettra au Congo de renforcer la législation en matière de gestion et de transparence afin d'améliorer la gouvernance.

Les travaux de relecture du texte ont été lancés par le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki. Jusqu'au 10 avril, les experts venus des ministères vont examiner l'ébauche du document préalablement conçu par des sachants afin de produire un nouveau cadre de gouvernance publique plus adapté. Le document soumis à l'examen est initié pour créer les conditions de transparence et de redevabilité au sein de l'administration publique. L'objectif étant d'améliorer l'offre de service public.

Le projet vise, entre autres, la stabilité, la paix et le fonctionnement normal des institutions, la reprise économique à un rythme soutenu et la lutte contre les antivaleurs au sein de l'administration publique. Dans son allocution, la représentante-résidente du Pnud au Congo a salué la volonté du gouvernement pour avoir créé ce cadre intégré de gouvernance publique qui, selon elle, "permet une véritable coordination dans la mise en œuvre



de la feuille de route de la réforme de l'Etat". «...il s'agit d'identifier les interventions calées à mener dans les secteurs judiciaires, des finances, du budget, de la fonction publique et de l'économie numérique pour amé-

liorer la qualité des services afin de prévenir la corruption. L'occasion me permet de reconnaître et féliciter le gouvernement et les corps constitués pour des avancées significatives enregistrées ces derniers mois. Cela permet-

tra, entre autres, la disponibilité d'une vision stratégique claire et ambitieuse de la réforme de l'Etat », a indiqué Adama-Dian Barry. Pour conclure, la représentante-résidente du Pnud a renouvelé l'engagement de son institution de mettre son

expertise à la disposition du gouvernement.

Pour sa part, le ministre du Contrôle d'Etat a exhorté les participants à faire preuve de perspicacité en vue de doter le pays d'un cadre digne. « Je salue les ministères de la Fonction publique, des Finances, de l'Economie numérique, de la Réforme de l'Etat pour ce projet qui va booster le renforcement de la bonne gouvernance dans tous les secteurs de la vie nationale. Chers participants, je vous invite à faire preuve d'ingéniosité en vue de rédiger un cadre d'action adapté qui soit pertinent répondant aux besoins réels. En dotant le gouvernement d'un cadre d'action intégré de bonne gouvernance fiable, vous aurez contribué au changement de l'image de notre pays qui doit améliorer le climat des affaires », a conclu Gilbert Mokoki. Une fois peaufiné, le cadre d'action intégré de gouvernance publique sera soumis au gouvernement pour être validé en conseil des ministres, a précisé le ministre.

Firmin Oyé



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**ECOBANK CONGO S.A, au capital de FCFA 10 000 000 000 RCCM CGBZV 07
B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des avenues Gouverneur
Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P.2485, Brazzaville**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO SA sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, **le vendredi 4 avril 2025 à 10 heures**, dans la Salle de Réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo SA du 7^{ème} Etage de son Siège Social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire;
2. Rapports général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2024 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs ;
8. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il/ elle possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à ladite Assemblée Générale Ordinaire est disponible à la Direction Générale au 2^{ème} Etage de son Siège Social, Brazzaville - République du Congo, à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 6 mars 2025

Pour le Président du Conseil d'Administration & P.O

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétariat Général

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville

Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com

www.ecobank.com

CAMU

Des premiers assurés sociaux reçoivent leurs cartes biométriques de santé

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a procédé le 31 mars à Brazzaville à la remise officielle des cartes biométriques de santé aux responsables d'entreprises qui vont à leur tour les donner aux assurés sociaux de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu).

Au nombre des sociétés ayant bénéficié de ces cartes, il y a l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (ARPCE), la Banque postale du Congo, Hôtel Grand Lancaster, Ecobank, la société Bayo, la société GPLSA, Socotrans, UBA Bank, la CAPPED. Le ministre d'Etat Firmin Ayessa a lui aussi reçu sa carte de mains du directeur général de la Camu, Félix Mouko. « Nous sommes pleinement conscients que l'opérationnalisation de cette prise en charge des assurés sociaux n'est pas une tâche simple. Elle nécessite non seulement prudence et expertise, mais également une compréhension profonde de la nécessité d'appropriation et de promotion de l'esprit de solidarité. Face à la maladie, aucun citoyen ne doit être laissé de côté. Avons-nous atteint tous les objectifs du régime d'assurance maladie universelle ? Pas tout à fait, mais notre détermination dans cette quête reste intacte. C'est pourquoi, avant de nous étendre sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement a choisi de procéder par étape », s'est réjoui le ministre, annonçant le début d'une phase pilote dans



les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo.

En effet, le gouvernement s'est engagé à travers la remise des cartes biométriques à ouvrir l'accès aux soins de santé à tous les affiliés à la Camu, a renchéri Firmin Ayessa. Après la phase pilote qui concerne Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, le dispositif sera éprouvé pendant trois mois avec pour objectif d'identifier les ajustements nécessaires avant un déploiement complet dans tous les départements. « A compter de demain

(1er avril), les entreprises immatriculées à la Camu, ayant affilié leurs employés et respecté le délai de carence de trois mois prévus depuis janvier 2025, verront leurs salariés ainsi que leurs ayants droit accéder aux soins de santé dans l'établissement de leur choix parmi ceux ayant signé une convention avec la Camu », a précisé le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale.

Il a, par ailleurs, annoncé que les

Les officiels posant avec les bénéficiaires DR

conventions signées dans le cadre de la phase pilote ont déjà permis d'inclure plus d'une trentaine de formations sanitaires, publiques et privées. Ces dernières sont désormais prêtes à accueillir les assurés sociaux de la Camu. Quant aux titulaires de pensions ayant complété leur enrôlement biométrique à la Camu, ils peuvent retirer leurs cartes dans les différents sièges situés à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Le directeur général de la Camu, Félix Mouko, a, de son côté, indiqué que cette action est une

étape importante dans le cheminement de la mise en œuvre du régime d'assurance maladie universelle. « Il y a beaucoup d'activités qui ont été menées, la remise officielle des cartes biométriques de santé aux assurés sociaux des entreprises est une étape importante pour nous parce que dès demain va s'ouvrir la prise en charge de ces assurés sociaux dans les formations sanitaires qui ont conventionné avec la Camu. Pour nous, c'est un pas supplémentaire, il faut y aller par palier, pas à pas, et nous y allons avec beaucoup de détermination. Nous commençons la distribution des cartes à Brazzaville, nous allons nous déployer dans la ville de Pointe-Noire et la ville d'Oyo en ce qui concerne la phase pilote sur les trois mois qui vont s'ouvrir », s'est-il réjoui.

Il a, enfin, rappelé qu'actuellement plus de cent entreprises ont été déjà immatriculées avec des salariés enrôlés au niveau de la Camu. Notons que parmi les catégories concernées, il y a les salariés d'entreprises, les salariés de l'Etat employeur, les titulaires de pensions, les étudiants, à cela s'ajoutent des travailleurs indépendants.

Parfait Wilfried Douniama

RÉGIES FINANCIÈRES

26 candidats passent le test d'entrée dans les écoles des douanes

Le directeur général des Douanes et des Droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, a procédé le 31 mars dans la salle des conférences du ministère de la Justice de Brazzaville au lancement des épreuves du test d'entrée dans les écoles des douanes au Maroc et en Belgique.

Au total, 26 candidats ont passé ce test pour disputer les huit places disponibles. Ils ont affronté trois épreuves qui se sont déroulées dans de très bonnes conditions. En effet, le concours concerne des attachés qui aspirent devenir des inspecteurs des douanes. Selon la directrice des ressources humaines à la direction générale des Douanes, Resca Blanche Eboundziand, l'organisation de ce concours répond aux instructions de la hiérarchie. « Ce test est une manière de relever le défi en matière de renforcement des capacités de nos cadres. Il nous permet de sélectionner de manière très impartiale les meilleurs candidats », a-t-elle précisé, soulignant l'importance de sélectionner les

meilleurs candidats pour intégrer les écoles de douanes. Très attaché au bon fonctionnement de l'administration douanière, le directeur général des Douanes, Guénolé Mbongo Koumou, a affiché sa volonté de garantir l'égalité de chance aux candidats, tout en rappelant aux différents candidats les consignes d'usage dès la première épreuve. « Vous avez la lettre des documents,

les cinq documents sont ici. On vous demande de rédiger une note de synthèse et de propositions. Dans la même rédaction, il y a la note de synthèse, il y a la synthèse et de propositions. Après avoir précisé le contexte, vous présenterez dans un premier temps les enjeux et les conséquences, avant de formuler dans un se-



Le DG des douanes encourageant les candidats DR

cond temps quelques propositions de mesures à mettre en œuvre au niveau national et au niveau sous-régional, c'est-à-dire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Donc vous avez 3 heures pour faire cette note de synthèse », a notifié le directeur général des Douanes et des Droits indirects.

Représentant le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille, Jean Bernard Malouka s'est félicité de l'initiative de la direction générale des Douanes et des Droits indirects. Il a, par ailleurs, encouragé l'organisation de ce test qui permettra de recruter les meilleurs profils pour assurer la sécurité et l'efficacité des missions de douanes. Les résultats sont, quant à eux, attendus dans les brefs délais.

P.W.D.



Les postulants en train de passer le test DR

Représentant le ministère

ECONOMIE CIRCULAIRE

Le Congo annonce un plan national dans l'industrie textile

A la faveur de la célébration de la Journée internationale zéro déchet, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordinatrice exécutive de la commission climat bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a annoncé, le 30 mars, à Brazzaville le lancement prochain d'un plan national de réduction de déchets textiles, en partenariat avec les acteurs du secteur.

Dans la déclaration du gouvernement, la ministre Arlette Soudan-Nonault a insisté sur l'urgence d'une transition écologique au sein de l'industrie textile, sur l'opportunité de réfléchir sur les pratiques quotidiennes et de renforcer les actions pour réduire, réutiliser et recycler les déchets. Elle de même lancé un appel sur l'action et l'innovation à l'égard de tout un chacun, de réfléchir à l'impact sur la planète et d'agir pour un avenir sans déchet.

Des initiatives locales pour une mode responsable

La ministre de l'Environnement a mis en avant plusieurs initiatives locales visant à encourager une mode durable en République du Congo, notamment la valorisation des fibres naturelles locales, le recyclage des vêtements usés et la promotion de l'économie circulaire dans l'industrie textile. Le Congo doit encourager les créateurs et artisans à adopter des pratiques écoresponsables et favoriser le réemploi des textiles. En outre, Arlette Soudan-Nonault a exhorté les industries, les

consommateurs et les pouvoirs publics à travailler ensemble pour réduire les déchets textiles. Chacun a un rôle à jouer dans cette transformation. Choisir des vêtements éthiques, prolonger leur durée de vie, favoriser autant de gestes qui peuvent faire une différence concrète. « Cette journée est plutôt un appel à l'action, une invitation à chacun de nous à réfléchir et agir pour un avenir où le concept de déchet n'existe plus. En travaillant ensemble pour cet objectif, nous pouvons non seulement protéger notre planète mais aussi assurer un avenir prospère et sain pour les générations actuelles et à venir », a déclaré la ministre.

Une industrie textile fortement polluante

Arlette Soudan-Nonault a souligné que l'industrie de la mode est l'une des industries polluantes au monde, elle est responsable d'environ 10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et d'une consommation massive d'eau. « Nos habitudes de



consommation et de production doivent être repensées pour limiter l'impact écologique du textile, la mode durable n'est plus une option, mais une nécessité impérieuse pour préserver l'environnement», a-t-elle indiqué.

La ministre Arlette Soudan-Nonault

Adiac Au Congo, la Journée internationale zéro déchet est célébrée dans un contexte national marqué par une production accrue des déchets textiles, exacerbé par l'importance massive des vêtements. En 2023 à travers le monde, cette journée avait été un tournant,

rassemblant des millions de personnes autour de la vision commune d'un avenir sans déchet. Cette mobilisation mondiale est importante : sans intervention rapide, la production annuelle de déchets solides municipaux pourrait atteindre 3,8 milliards de tonnes d'ici à 2050. La réduction de la pollution par les déchets est donc plus qu'une nécessité, c'est une obligation pour garantir l'avenir collectif.

La ministre a conclu en annonçant le lancement prochain d'un plan national de réduction de déchets textiles, en partenariat avec les acteurs du secteur. « Ensemble, faisons de la mode un secteur plus vert et plus responsable », a-t-elle insisté. Instituée le 14 décembre 2022 par les Nations unies, à travers la résolution 77/161, cette journée vise à promouvoir l'adaptation de l'initiative zéro déchet pour appliquer le programme de développement durable à l'horizon 2030, offre l'opportunité de réfléchir sur les pratiques quotidiennes et de renforcer les actions pour réduire, réutiliser et recycler les déchets.

Fortuné Ibara

KENYA

Des dirigeants locaux s'opposent au plan d'intégration des réfugiés

Des dirigeants de la communauté turkana, dans le nord du Kenya, se sont opposés dimanche au plan annoncé par le président William Ruto en vue d'intégrer les réfugiés des pays voisins dans les communautés locales.

Daneil Epuyo, député de la circonscription de Turkana Ouest, a incité les dirigeants locaux à rejeter le «plan Shirika» (coopération en swahili), invoquant un manque de consultations. «Notre communauté n'a pas été consultée. Comment le gouvernement peut-il promouvoir l'intégration des étrangers, alors même que la communauté d'accueil manque de services essentiels?», a affirmé dimanche M. Epuyo, exhortant le gouvernement à respecter la constitution et à solliciter la participation du grand public avant de mettre le plan en œuvre.

Le comté de Turkana abrite les camps de réfugiés de Kakuma et de Kalobeyei, situés près de la frontière avec le Soudan du Sud. Les dirigeants locaux ont averti que ce plan d'intégration des réfugiés pourrait entraîner des conflits avec les communautés d'accueil, qui sont déjà elles-mêmes confrontées à une double crise alimentaire et hydrique.

Selon M. Ruto, le plan Shirika est une «solution locale audacieuse, qui fait écho à l'appel de l'Union africaine à trouver des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique et aux défis mondiaux». Ce programme devrait permettre d'améliorer les conditions

de vie de plus des réfugiés et demandeurs d'asile ainsi que de leurs généreux hôtes, en transformant les camps de réfugiés du pays en communautés intégrées.

Le Kenya, un pays est-africain qui a toujours maintenu une politique d'asile ouverte, héberge plus de 700.000 réfugiés et demandeurs d'asile - principalement originaires de Somalie, du Soudan du Sud, du Burundi et de la République démocratique du Congo - ayant fui des conflits régionaux persistants. «Nous sommes ici en tant que réfugiés et non en tant que citoyens. Nous souhaitons que le gouvernement et les autres organisations nous aident à trouver une solution durable, et non qu'ils nous obligent à nous intégrer à la communauté d'accueil», a affirmé Abdi Mohammed, un réfugié somalien du camp de Kakuma.

Les membres de la communauté turkana ont déclaré que l'afflux de réfugiés avait mis à rude épreuve des ressources naturelles limitées comme l'eau, les terres arables et le bois de chauffage, tout en saturant également les services de base comme les écoles et les centres de santé.

PRÉSIDENTIELLE AU GABON

L'ouverture de la campagne électorale fixée au 12 avril

La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 avril au Gabon qui opposera huit candidats dont l'actuel président Brice Clotaire Oligui Nguema a officiellement démarré le samedi, a constaté sur place un correspondant de Xinhua.

Le premier jour de la campagne a été marqué à Libreville par une démonstration de force du président Oligui Nguema, et il a rassemblé ses partisans dans le stade de l'Amitié sino-gabonaise situé dans le nord de la capitale. «Le 12 avril 2025, vous choisirez votre candidat le bâtisseur, président spé-

cial Brice Clotaire Oligui Nguema», a-t-il recommandé en s'adressant aux électeurs.

Pour devenir candidat, ce général des forces armées gabonaises a renoncé à son statut de militaire, car le code électoral adopté par les deux chambres du Parlement début janvier autorise les militaires à briguer le fauteuil présidentiel à condition de demander une mise en disponibilité de l'armée. Après le scrutin du 12 avril, si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, un second tour sera organisé à la date qui sera fixée par la Cour constitutionnelle.

CENTRAFRIQUE

L'ONU condamne l'attaque contre les casques bleus

Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné dimanche l'attaque contre les casques bleus en République centrafricaine, qui a fait un mort parmi les soldats de la paix kényans.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique a déclaré que les soldats de la paix avaient été attaqués vendredi dernier par un «groupe armé non identifié» lors d'une patrouille à long rayon d'action dans le village de Tabane, dans la préfecture du Haut-Mbomou.

Dans un communiqué de presse, le Conseil de sécurité a exprimé ses plus sincères condoléances et sa sympathie à la famille de la victime, ainsi qu'au Kenya et aux Nations unies. Le Conseil

a réaffirmé que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre et a rappelé à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit humanitaire international.

Samedi, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné l'attaque, exhortant les autorités centrafricaines à «n'épargner aucun effort pour identifier les auteurs de cette tragédie afin qu'ils soient rapidement traduits en justice».

Xinhua

FRANCE

Marine Le Pen condamnée à quatre ans de prison et à cinq ans d'inéligibilité

La présidente du groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée nationale (chambre basse du Parlement), Marine Le Pen, a été condamnée à quatre ans d'emprisonnement, dont deux fermes, et à cinq ans d'inéligibilité assortie d'une exécution provisoire.

La décision correspondante a été prise par le tribunal correctionnel de Paris après avoir reconnu Marine Le Pen coupable de détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants parlementaires. Selon la sentence, Marine Le Pen, soumise à 100 000 euros d'amende, devra porter un bracelet électronique pendant deux ans. Selon la chaîne BFMTV, en raison de son inéligibilité avec application immédiate, elle ne pourra pas se présenter à l'élection présidentielle française de 2027.

Huit députés et douze assistants parlementaires coaccusés ont également été condamnés dans cette affaire. Le tribunal estime le préjudice total causé au Parlement européen à 4 millions d'euros. Dans le même temps, les juges ont noté que les condamnés n'avaient pas poursuivi l'objectif d'un enrichissement personnel, détournant ces fonds vers des besoins du parti.

Une enquête pour détournement de fonds européens a été ouverte en 2014. La même année, l'Office européen de lutte antifraude a réclamé le remboursement de 339 000 euros pour l'emploi indu de deux de ses collaborateurs : sa cheffe de cabinet, Catherine Griset, et son garde du corps, Thierry Légier. La présidente du groupe parlementaire avait fermement rejeté les accusations portées. Marine Le Pen a exprimé l'opinion selon laquelle les demandes du procureur cachaient une « tentative de détruire le parti ».

TASS



COOPÉRATION

Bruxelles et Abuja envisagent la création d'un cadre informel de dialogue économique

Le Nigeria et l'Union européenne (UE) souhaitent renforcer leur coopération économique en instaurant un cadre formel de dialogue sur le commerce et l'investissement.

L'initiative a été évoquée lors d'une rencontre à Abuja entre le ministre nigérian des Finances, Wale Edun, et l'ambassadeur de l'UE, Gautier Mignot. L'objectif est de « débloquer d'autres opportunités grâce à une collaboration renforcée, en particulier dans les domaines de l'infrastructure, de la finance verte et du développement durable », selon un communiqué.

Les échanges ont également porté sur des projets stratégiques portant sur le gazoduc transsaharien et le système commercial national à guichet unique. Ces initiatives s'inscrivent dans le programme national de consolidation budgétaire et de modernisation des

infrastructures.

L'UE est le plus grand partenaire commercial du Nigeria et l'une des principales sources d'investissements directs étrangers. En 2024, les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 20,36 milliards de dollars. Par ailleurs, l'UE dispose d'un important portefeuille d'investissements au Nigeria, couvrant plusieurs secteurs clés, notamment l'agro-industrie, le climat, l'énergie, les transports, l'éducation, et la recherche et la santé. Début mars, le Nigeria a rejoint la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en tant qu'actionnaire, le troisième d'Afrique subsaharienne à inté-

grer l'institution après le Bénin et la Côte d'Ivoire. Cette adhésion pourrait ouvrir la voie à de nouveaux financements et renforcer l'intégration du Nigeria dans les flux d'investissements européens.

Malgré ces opportunités, le pays fait face à des défis économiques majeurs. L'inflation et la dévaluation du naira ont pesé sur la croissance qui peine à suivre le rythme de l'augmentation de la population. Selon un rapport de la Banque mondiale, cette situation a aggravé la pauvreté dans le pays. Toutefois, le ministre des Finances a souligné les réformes en cours pour améliorer l'environnement des affaires et favoriser une croissance économique plus dynamique. Il prévoit une croissance du produit intérieur brut de 4,6% d'ici à fin 2025 et une augmentation de l'excédent commercial, ce qui constitue un signe positif pour l'avenir économique du Nigeria.

Noël Ndong

BELGIQUE

Grève nationale contre les mesures du gouvernement fédéral

Une grève nationale a touché, le 31 mars, l'ensemble de la Belgique. Les travailleurs et travailleuses des secteurs publics et privés ont protesté contre les réformes annoncées par le nouveau gouvernement fédéral.

A l'initiative des syndicats FGVB (Fédération générale du travail de Belgique) et CSC (Confédération des syndicats chrétiens), la grève a ciblé principalement la réforme des pensions. Celle-ci impose de travailler plus longtemps pour percevoir une pension, une mesure particulièrement éprouvante pour les professions dites pénibles.

Le gouvernement Arizona (N-VA, MR, Les Engagés, Vooruit et CD&V) prévoit également des restrictions concernant les allocations de chômage et des réductions sur les pensions, dénoncées dans un communiqué publié sur le site de la FGVB. La politique d'austérité du gouvernement fédéral, qui affecte gravement les femmes, ainsi que la baisse du pouvoir d'achat, jugée contraire aux promesses gouvernementales, suscitent aussi la colère des syndicats.

La grève a provoqué de nombreuses perturbations : transports en commun (bus, trams, métros), trains et trafic aérien. Aucun départ ni arrivée n'ont été possibles à l'aéroport de Charleroi. A l'aéroport de Bruxelles, tous les départs ont été annulés, tandis qu'environ 40% des vols prévus ont pu atterrir.

Les écoles ont également été affectées, certaines ayant dû fermer leurs portes. Des hôpitaux et maisons de repos ont maintenu un service minimum, tandis que des piquets de grève étaient présents dans les zones industrielles. Un retour à la normale est attendu mardi.

Ce bras de fer entre syndicats et gouvernement fédéral fait suite aux manifestations des 13 et 27 janvier dernier, témoignant d'un mécontentement persistant.

Xinhua

« Débloquer d'autres opportunités grâce à une collaboration renforcée, en particulier dans les domaines de l'infrastructure, de la finance verte et du développement durable »



COMMUNIQUÉ

AVRIL 2025

AVIS FINANCIER Groupe BGFI Bank

Libreville, Gabon – le 02 avril 2025

Le Groupe BGFI Bank franchit la barre de FCFA 120 milliards de résultat net consolidé en 2024

Chiffres clés :

Bilan	Réalisé	Réalisé	Variation
Données financières en milliards de FCFA	31/12/2023	31/12/2024	%
Total Bilan	5 296	5 951	12%
Situation nette	607	710	17%
<i>Situation Nette part du Groupe</i>	<i>500</i>	<i>573</i>	<i>15%</i>
Dépôts de la clientèle	3 311	3 883	17%
Crédits à la clientèle	3 076	3 562	16%
Trésorerie nette	653	767	17%

Compte de Résultat	Réalisé	Réalisé	Variation
Données financières en milliards de FCFA	31/12/2023	31/12/2024	%
<i>Marge nette d'intérêt</i>	<i>206</i>	<i>204</i>	<i>-1%</i>
<i>Commissions</i>	<i>97</i>	<i>124</i>	<i>28%</i>
Produit Net Bancaire	315	347	10%
<i>Frais de Gestion</i>	<i>-196</i>	<i>-204</i>	<i>4%</i>
Résultat Brut d'Exploitation	119	143	20%
<i>Coût du risque global</i>	<i>6</i>	<i>14</i>	<i>133%</i>
<i>Impôt sur les sociétés</i>	<i>-29</i>	<i>-35</i>	<i>22%</i>
RÉSULTAT NET	96	122	27%
<i>Résultat net part groupe</i>	<i>78</i>	<i>96</i>	<i>26%</i>
<i>Résultat net part minoritaire</i>	<i>20</i>	<i>26</i>	<i>30%</i>

Le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation s'est réuni le 28 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général, à l'effet d'examiner les performances et d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 du Groupe BGFI Bank.

En effet, au 31 décembre 2024, le total de bilan consolidé s'établit à FCFA 5 951 milliards, en progression de 12% rapporté au 31 décembre 2023.

BGFI Holding Corporation SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 341 616 240 000 FCFA

R.C.M. Libreville N° 2003 B00771 - N° Statistique : 090 738 B - R.NIF : 799 738 B Siège social : Immeuble ATLAS, Boulevard de la Nation, BP 26 200 Libreville-GABON Tél : 241 11441708 / +241 11441708

La situation nette se renforce de manière constante d'année en année à FCFA 710 milliards, grâce à l'amélioration des résultats et à une politique prudente de la distribution des dividendes. Le ratio de solvabilité s'affiche à 20%.

Performances commerciales

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 3 883 milliards de FCFA, enregistrant une augmentation de 17% par rapport à 2023. Le Groupe BGFIBank continue de bénéficier de la confiance de ses clients sur tous ses marchés.

Parallèlement, le Groupe BGFIBank a continué d'accompagner le financement des économies et des projets structurants sur les divers marchés où il est présent, entraînant une hausse de 486 milliards de FCFA des encours de crédits à la clientèle, par rapport à 2023 pour atteindre un total de FCFA 3 562 millions. Dès lors, le Groupe BGFIBank affiche une position de liquidité très solide avec un ratio de couverture des emplois par les ressources de 109%.

Les excédents de liquidité ont augmenté de FCFA 114 milliards en raison de la collecte de ressources réalisée durant cette période et de l'amélioration des mécanismes de gestion ALM. La position nette de liquidité s'établit à 767 milliards de FCFA au 31 décembre 2024.

Performances financières

Le produit net bancaire s'établit à 347 milliards de FCFA, en hausse de 10% par rapport au niveau enregistré au 31 décembre 2023. Cette croissance est soutenue par une bonne performance de la marge nette d'intermédiation, malgré une augmentation des taux directeurs des banques centrales des principaux pays d'intervention. Par ailleurs, l'accélération des activités commerciales internationales et des opérations hors bilan a contribué à la croissance des commissions de services et revenus (+28% par rapport à 2023), dépassant ainsi les objectifs fixés pour le produit net bancaire.

En dépit d'un environnement économique marqué par l'inflation et l'élargissement des activités, conformément à la stratégie d'investissement du Groupe BGFIBank, qui inclut le déploiement du réseau des agences dans les différentes filiales, l'introduction de nouveaux services pour la clientèle et le renforcement de la disponibilité des actifs numériques et informatiques, les coûts de gestion sont restés relativement stables, se traduisant par une amélioration de 3 points du coefficient brut d'exploitation, qui s'établit à 59 % contre 62 % au 31 décembre 2023.

L'année 2024 s'achève avec un résultat net consolidé de FCFA 122 milliards en hausse de 27 % par rapport à l'année précédente. La Zone Gabon contribue à hauteur de 37 % à ce résultat, suivi de la Région Afrique Centrale à 35 % et la Région Afrique de l'Ouest, Europe et Océan Indien à 28 %.

Principales décisions

Pour l'ultime année de son Projet d'Entreprise DYNAMIQUE 2025, BGFIBank Holding Corporation prévoit de renforcer par priorité les fonds propres des filiales des pôles de croissance (Gabon, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et République Démocratique du Congo) afin de favoriser le développement de leurs activités et par voie de conséquence, la performance globale du Groupe BGFIBank.

Compte tenu des performances remarquables de l'année, le Conseil d'Administration de BGFIBank Holding Corporation soumettra à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la distribution d'un dividende de FCFA 12 500 FCFA (19 euros) brut par action, en progression de 14 % par rapport à l'année précédente et représentant une rentabilité de 14%.

A l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice 2024, le projet d'introduction de 10% du capital social de BGFIBank Holding Corporation à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) sera soumis aux votes des actionnaires au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Perspectives

Dans un contexte marqué par des incertitudes, le Groupe BGFIBank s'engage fermement dans sa quête incessante de l'Excellence pour consolider son ambition de construire un groupe financier africain pour le monde. Il reste déterminé à s'adapter de manière efficace aux exigences réglementaires, aux évolutions organisationnelles, aux nombreuses attentes de sa clientèle, tout en proposant des produits et services innovants et en garantissant une gestion rigoureuse des risques, afin de dépasser les objectifs de performance de son Projet d'Entreprise DYNAMIQUE 2025.

Contact Presse

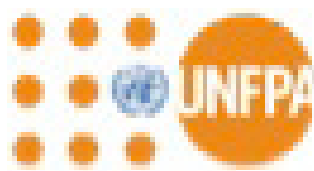
E-mail y.dambana@bgfi.com

Contact téléphonique : +241 11441708

À propos de BGFIBank Holding Corporation SA

Le Groupe BGFIBank est un groupe financier international multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques avec l'ambition d'être la banque de référence sur les marchés en termes de qualité de service.

Le Groupe BGFIBank place la qualité de service au cœur de son métier, en s'appuyant sur la quête perpétuelle d'Innovation et d'Excellence. Il enrichit son offre en misant sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. Avec plus de 3 000 collaborateurs qui accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée dans douze pays : Bénin, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée-Équatoriale, Madagascar, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.



APPEL À PROPOSITION

Titre des postes : Consultants d'Évaluation du Programme Pays

Lieu : Brazzaville

Durée : 15 mai 2025 au 31 Octobre 2025

Type de contrat : Individuel

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) recherche 4 consultant(e)s dont un(e) international(e) et trois nationaux(les) pour réaliser l'Évaluation finale du Programme Pays 2020-2026. Le programme s'inscrit dans le Cadre de Coopération intégré (2020-2026) du Système des Nations Unies (SNU), aligné sur le Plan National de Développement Congo, au travers des domaines d'accompagnement, Bonne gouvernance et Dividende social et renforcement des infrastructures de base, capital humain.

Objectif de l'évaluation. L'évaluation finale du programme de pays 2020-2026 est une évaluation stratégique pour l'orientation de la formulation du programme pays 2027-2031 (PP), et tiendra compte dans son analyse des actions et capacités des autres partenaires stratégiques ainsi que des éventuels avantages/faiblesses stratégiques de l'UNFPA dans l'environnement global. Le document élaboré devrait permettre au Gouvernement et à l'UNFPA de disposer d'éléments pertinents concernant l'adéquation des activités entreprises dans le cadre du programme pays, la contribution au développement du Congo ainsi qu'à la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODDs.

Les consultant(e)s recherché(e)s membres de l'équipe d'évaluation sont :

1-Consultant international, Chef/fe de l'équipe d'évaluation, Expert en matière de dynamique des populations.

Les compétences, aptitudes et expérience du/de la chef/fe de l'équipe d'évaluation devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, sciences sociales, démographie ou études de population, statistiques, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 10 ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'évaluations dans le domaine du développement international et/ou d'aide humanitaire.
- Une vaste expérience dans la conduite d'évaluations complexes, notamment celles commanditées par les organismes des Nations Unies et/ou autres organisations internationales et ONG.
- Une expertise confirmée en matière de dynamique des populations
- Une connaissance approfondie des évaluations à base sur la théorie du changement et une maîtrise des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une capacité à maintenir un niveau élevé de qualité des évaluations conformément aux normes définies par l'UNFPA et l'UNEG.
- Bonne connaissance des stratégies, politiques et cadres humanitaires, du droit international humanitaire et des principes humanitaires, ainsi que de l'architecture humanitaire internationale et des mécanismes de coordination.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Excellentes compétences pour diriger et coordonner le travail de l'équipe d'évaluation et capacité à partager compétences et connaissances techniques en matière d'évaluation.
- Capacité à encadrer le travail d'un/e jeune évaluateur/rice émergent/e, à créer un environnement propice à son/sa participation effective au travail de l'équipe d'évaluation, et à apporter la supervision et l'appui nécessaires au renforcement de ses capacités.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.

-Excellente capacité à analyser et synthétiser de grands volumes de données et d'informations provenant de sources diverses.

-Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

-Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la République du Congo.

-Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

2-Consultant(e) national(e), Expert en matière de Santé Sexuelle Reproductive (SSR) y compris des adolescent(e)s et jeunes.

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de SDRS devraient inclure :

-Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, médecine, financement et économie de la santé, épidémiologie, biostatistiques, sciences sociales ou tout autre domaine connexe.

-5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international et/ou d'aide humanitaire.

-Connaissance approfondie de la SDRS, y compris le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification familiale

-Bonne connaissance des stratégies, politiques et cadres humanitaires, du droit international humanitaire et des principes, ainsi que l'architecture humanitaire internationale et les mécanismes de coordination.

Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).

-Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.

-Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.

-Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.

Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.

-Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

-Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la République du Congo.

-Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

-Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

3-Consultant(e) national(e), Expert en matière d'égalité des sexes et autonomisation des femmes et du contexte humanitaire.

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes devraient inclure :

-Un diplôme universitaire de troisième cycle en études de femmes/genre, droits de l'homme, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.

-5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international et/ou d'aide humanitaire.

-Connaissance approfondie en matière de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, de la VBG et autres pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et for-

cés, ainsi que des questions relatives à la masculinité, aux relations genre et sexualité.

-Bonne connaissance des stratégies, politiques et cadres humanitaires, du droit international humanitaire et des principes humanitaires, ainsi que de l'architecture humanitaire internationale et des mécanismes de coordination.

-Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).

-Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.

-Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.

Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.

-Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.

-Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

-Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la République du Congo.

-Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

-Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

4-Consultant(e) national(e), Jeune évaluateur/trice émergent/e.

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e devra avoir ses compétences, aptitudes et expérience devraient inclure :

-Un diplôme d'études supérieures (BAC+3) en santé publique, démographie ou études de population, sciences sociales, statistiques, études de développement ou tout autre domaine connexe.

-Une certification en évaluation ou qualification équivalente.

-Moins de 5 ans d'expérience professionnelle en suivi et évaluation, ou en sciences sociales dans le domaine du développement international ;

-Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.

-Capacité démontrée à travailler en équipe.

-Bonnes capacités d'organisation, de communication et de rédaction.

-Bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils de visualisation des données.

-Une bonne connaissance du mandat et des activités de l'UNFPA ou d'autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

-Volonté de progresser professionnellement et à devenir un évaluateur compétent

-Excellente maîtrise de la langue écrite et orale.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Dépôt des Dossiers : Avec la mention Candidature au Poste Consultant en évaluation

à l'adresse mail : vacancy.congobrazzaville@unfpa.org

Les consultants intéressés peuvent récupérer les documents de référence de l'évaluation :

1. TDR Evaluation du Programme de pays

2. Call for Evaluation Consultancy

ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

Le délai pour le dépôt des dossiers (CV et copies de diplômes) est le lundi 14 avril 2025 à 4:00 p.m.

GOUVERNEMENT SUMINWA

L'heure du bilan

Les consultations pour la formation d'un gouvernement d'union nationale conduisent tacitement à dresser le bilan de près d'une année de l'équipe dirigée par Judith Suminwa, première femme à être responsabilisée à ce haut niveau en République démocratique du Congo (RDC).

La situation de crise sécuritaire dans l'Est de la RDC a visiblement créé un impératif institutionnel. Depuis quelques jours, le nouveau conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité, Cashmir Eberande Kolongele, supervise des consultations, selon la volonté du président Félix Antoine Tshisekedi Tsilolombo, en vue de la formation d'un imminent gouvernement d'union nationale.

L'on est donc en voie d'affirmer que le gouvernement Suminwa 1 vit ses derniers moments, en attendant de savoir si elle sera maintenue ou non après près

d'une année d'exercice. Ceci procède du pouvoir discrétionnaire du chef de l'Etat qui a manifesté personnellement cette position de former un gouvernement d'union nationale. La présente équipe gouvernementale, souvenons-nous, a été proclamée le 29 mai 2024 aux alentours de 2h du matin ! A presque une année, l'opinion s'interroge sur son bilan pour une équipe dirigée par une femme dans un contexte sécuritaire délétère marqué par la guerre injuste imposée à la RDC par le Rwanda et ses supplétifs du M23.

Quelles sont les actions menées



Les membres du gouvernement Suminwa/DR

par Judith Suminwa et ses ministres dans différents secteurs de la vie nationale depuis cette nomination jusqu'aujourd'hui ? D'emblée, l'on retient qu'au niveau sécuritaire, les villes de Goma, Bukavu et d'autres agglomérations dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sont sous contrôle de l'ennemi depuis

fin janvier dernier.

Sur le plan économique et social, le panier de la ménagère a subi les effets pervers de la guerre dans l'Est. Le salaire de l'agent public de l'Etat n'a pas été revu à la hausse afin de lui permettre de faire face à la situation. Y a-t-il eu avancée côté infrastructurel ? Combien d'écoles et de kilo-

mètres de routes construits ou réhabilités? Quel bilan dresser à l'issue de la présence de Judith Suminwa à la tête de l'exécutif national avant l'avènement d'un gouvernement d'ouverture à coup sûr ? La question reste posée et la réponse servira certainement à se projeter dans le futur.

Martin Engimo

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

Une journée de sensibilisation de l'enseignante à la nouvelle citoyenneté

À l'occasion de la clôture du mois de mars dédié à la femme, le Secrétariat général à l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté a organisé une journée de sensibilisation à l'intention des cadres et agents féminins de ce ministère.

«Femme enseignante et Nouvelle Citoyenneté» a été le thème de la journée de sensibilisation organisée le 27 mars à l'hôtel Rotana à Kinshasa par le Secrétariat général à l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté (EDU-NC), dans le cadre de la commémoration du mois de la femme. Présente et émue par des saynètes sur la Nouvelle citoyenneté jouées par des élèves et artistes invités pour la circonstance au cours de cette manifestation qui a réuni le personnel féminin et les cadres du secteur éducatif, la ministre d'État, ministre de l'EDU-NC Raïssa Malu a, dans son allocution, adressé sa profonde gratitude à chacune des femmes présentes à la manifestation. «... Votre engagement quotidien, votre professionnalisme et votre sens du service public sont le socle de notre action collective. Par votre travail, vous inspirez la jeunesse, les filles et les garçons, vous donnez vie à nos politiques éducatives, et vous contribuez chaque jour à faire de l'égalité une réalité vécue et construite», a laissé entendre la ministre d'État.

Raïssa Malu a rappelé le thème de la journée internationale des droits des femmes : «Pour toutes les femmes et les filles : droit, égalité et autonomisation», soulignant que ce thème est porteur d'une exigence de transformation, celle de garantir dans tous les domaines les mêmes droits, les mêmes opportunités et les mêmes chances pour toutes les filles et



La ministre d'État Raïssa Malu et les femmes de l'EDU-NC/DR

les femmes. Et Raïssa Malu a livré quelques statistiques : 59% des femmes âgées de 15 à 49 ans sont alphabétisées au Congo, contre 86% des hommes selon l'enquête démographique et de santé III 2023-2024. «Ce chiffre à lui seul nous rappelle que nous avons encore du chemin à parcourir. L'accès à l'éducation reste inégal, particulièrement au niveau de l'enseignement secondaire où seules 55 % des filles y accèdent contre 81 % au niveau primaire. C'est dans ce contexte que le ministère agit avec détermination pour faire de l'éducation des filles une priorité. Nous savons que l'éducation est la première marche vers l'autonomisation...», a-t-elle déclaré. Et de poursuivre :

«... Les projets Perse, Paaf et Peqip, la Stratégie nationale d'alimentation scolaire, ou encore la campagne de citoyenneté active sont autant d'initiatives lancées par notre ministère pour renforcer l'accès des filles à l'école, améliorer leur assiduité ou encore favoriser leur réussite et leur engagement citoyen. À nous, éducatrices et éducateurs, il nous revient de transformer la salle de classe en un espace d'égalité. Chaque jour, nous avons la responsabilité d'encourager nos élèves à oser, à rêver, à briser les stéréotypes de genre, et à croire que toutes les voies leur sont ouvertes. Il nous revient d'enseigner par l'exemple que l'égalité entre les sexes est non seulement

un droit fondamental mais aussi un levier de prospérité collective». La ministre a ajouté : «L'enseignante, par sa présence, sa posture et son engagement incarne la nouvelle citoyenneté, elle est au cœur de la transformation sociale que nous appelons de nos vœux, celle d'un Congo qui protège ses enfants, valorise ses talents et reconnaît l'égalité de toutes ses filles et de tous ses fils».

Raïssa Malu a aussi prôné l'égalité dans l'administration de l'éducation où de nombreuses femmes oeuvrent avec discrétion, rigueur et détermination à faire avancer le système éducatif. La patronne de l'EDU-NC a rendu hommage au président de la République, Félix Antoine

Tshisekedi, «champion de la masculinité positive pour avoir fait de la promotion des droits des femmes une priorité stratégique de son mandat. «Grâce à son leadership, notre pays a franchi des étapes majeures, la nomination d'une femme à la Primature, et celle d'une femme à la tête de ce ministère, et un soutien politique affirmé à la cause de l'égalité», a-t-elle dit. Elle a noté que l'égalité ne se construit pas contre les hommes, mais avec eux. Avant la ministre d'État, le secrétaire général ai. de l'EDU-NC, Mathieu Munkenge Bakina, a dans son mot de bienvenue, rappelé le thème international de la journée des droits des femmes célébrée le 8 mars de chaque année, et le thème national libellé «La femme congolaise au centre de toutes les ambitions», thème étant en adéquation avec la vision du chef de l'État. Il a mis en exergue les efforts de la ministre d'État pour la matérialisation de la volonté du président de la République, champion de la masculinité positive, avant de remercier et faire honneur aux femmes enseignantes vouées à l'éducation efficace des enfants congolais, avenir du pays. Directeur Korhobo de l'EDU évoquait préalablement dans son intervention l'éducation en situation d'urgence, rappelant brièvement l'histoire des conflits au pays, notamment juste après l'indépendance et à partir de 1996 jusqu'aujourd'hui, et ses impacts néfastes sur le secteur éducatif.

M.E.

LINAFOOT/LIGUE 1

Lupopo domine Bazano, Mazembe perd devant Simba

Le Tout Puissant Mazembe s'est incliné face à Simba à Kolwezi, et Lupopo, son éternel rival, s'est imposé face à Bazano. Le week-end sportif dernier dans l'espace Katanga a été marqué par la défaite de Mazembe à Kolwezi face à Simba, et la victoire de son rival, Lupopo, à Lubumbashi, devant la Jeunesse sportive Groupe Bazano, dans des matches du groupe A du championnat de la Ligue nationale de football de football.

Le FC Saint-Éloi Lupopo a battu, le 30 mars au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, la Jeunesse sportive groupe Bazano sur le score étrié de 1 but à 0, à l'issue d'un match comptant pour la 21e journée de la 30e édition du championnat. Les Cheminots se remettent ainsi de leur défaite, le 19 mars dernier, contre le FC à Kolwezi, dans la province de Lualaba. L'unique but d'une partie très disputée a été l'oeuvre du milieu international et ancien de Mazembe, Mika Michée, à la 33e minute sur un penalty consécutif à une faute du défenseur Ndala sur Kiala de Lupopo, dans la surface de réparation de Bazano.

Avec ce succès, le club bleu et or entraîné par le technicien français Luc Eymael compte 50 points en 21



Vue d'un match de la Linafoot/DR

matches, à égalité de points avec son sempiternel rival, le Tout Puissant Mazembe, leader du groupe A, mais devancé par un meilleur goal average. Lupopo achèvera la manche retour de cette phase précédant les play-offs contre le FC Tanganyika. La Jeunesse sportive Groupe Bazano a un to-

tal de 21 points glanés en 20 matches livrés, et occupe la 9e position du groupe A.

Simba surprend Mazembe

Alors que Lupopo s'imposait à Lubumbashi, le Tout Puissant Mazembe s'est fait surprendre à Kolwezi par le club local de Simba par le score de 0 but 1.

Mutuale a été l'unique buteur de la partie à la 56e minute, offrant une précieuse victoire aux siens. Grâce à cet exploit, Simba prend la 4e place au classement du groupe B avec 33 points engrangés en 21 matches. Malgré ce revers inattendu, l'ogre du football national, Mazembe, demeure leader

du groupe avec 50 points en 20 matches (16 victoires, 2 nuls et 2 défaites). Pour son dernier match avant les play-offs, le club noir et blanc de Lubumbashi affrontera sur place le FC Blessing et ensuite Sa majesté Sanga Balende à Mbuji-Mayi, au Kasai oriental.

Martin Engimo



REPUBLIQUE DU CONGO PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE POUR LA SELECTION DE PRESTATAIRES AGRES PAR LE PAPN POUR LA GESTION DES DECHETS DANS LE DOMAINE PORTUAIRE Appel à Manifestations d'intérêt

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des déchets portuaires, le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) souhaite constituer une liste de prestataires agréés pour la gestion des déchets, qui seront autorisés à exercer dans le domaine portuaire.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) vise donc à identifier les prestataires susceptibles de figurer sur cette liste, en fonction de leurs capacités et de leurs aptitudes à fournir du matériel ainsi que des services de collecte et de traitement des déchets, par élimination ou valorisation, produits par les différentes sociétés implantées dans le domaine portuaire.

II. DOMAINES D'ACTIVITES

Le présent AMI concerne les activités de gestion des déchets produits par le Port Autonome de Pointe-Noire ainsi que par les différentes sociétés implantées et exerçant dans le Domaine Portuaire, depuis leur collecte jusqu'à leur traitement par des filières d'élimination ou de valorisation.

Ces différentes sociétés sont les suivantes:

- Les sociétés locataires du Domaine Portuaire;
- Les concessionnaires du Domaine Portuaire;
- Les entreprises de travaux;
- L'entreprise chargée du balayage et du nettoyage des voiries du Domaine Public Portuaire.

Les déchets générés par les navires en escale au PAPN ne sont pas pris en compte dans cet AMI.

Les catégories de déchets concernées par cet AMI incluent l'ensemble des déchets solides et liquides, qu'ils soient dangereux ou non dangereux. La liste des prestataires agréés

précisera les types de déchets pris en charge par chaque prestataire.

III. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de la manifestation d'intérêt du prestataire comportera les renseignements suivants:

Un dossier fiscal de l'entreprise comprenant:

- Une copie du registre du commerce mentionnant l'activité exercée;
- La patente 2024;
- Le Numéro d'Identification Unique (NIU).

- Un agrément délivré par l'autorité compétente (ministère de l'Environnement) pour les activités réglementées ainsi que l'habilitation à exercer l'activité professionnelle;

Une grille précisant les catégories de déchets pris en charge par le prestataire; Pour chaque catégorie de déchets pris en charge par le prestataire:

- Un descriptif des filières de traitement associées;
- La liste de l'équipement, du matériel et des outillages déployés;
- Les restrictions éventuelles (quantité minimum/maximum, modalités de conditionnement, etc.);
- Le système de facturation (à la tonne, au volume, etc.).

- Une liste des principales prestations réalisées au cours des six (6) dernières années.

- Un organigramme organisationnel de l'organisme;

- Une liste et la qualification du personnel permanent;

La situation et la performance financières du candidat incluant:

- La capacité financière (bilans des trois (3) der-

nières années);

- Les ressources financières, en spécifiant les sources de financement pour les besoins de trésorerie nécessaire à la réalisation des prestations, c'est-à-dire, les avoirs liquides, les actifs non grevés, la ligne de crédit, etc.;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (3) dernières années.

Le PAPN se réserve le droit d'effectuer des visites auprès des sociétés sélectionnées.

Il invite par ailleurs les sociétés locales intéressées par les prestations susmentionnées à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus.

Les sociétés retenues à l'issue du processus de sélection seront inscrites sur la liste des prestataires agréés par le PAPN, les autorisant ainsi à exercer les activités de collecte et de traitement des déchets générés par les différentes entreprises implantées dans le Domaine Portuaire.

IV. DEPOT DES DOSSIERS ET RESULTATS DE LA PRE-QUALIFICATION

Les dossiers seront présentés en deux (2) exemplaires papiers dont un (1) original et une (1) copie marquée comme tels ainsi qu'une copie numérique, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale.

Les dossiers devront être déposés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le ...3...UA.. 2D2... à 14 heures 00 minutes précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Seuls les prestataires qui seront agréés par la commission seront consultés dans le cadre de

consultations restreintes, lancées par le PAPN.

Les plis sont déposés ou envoyés par courrier à l'adresse suivante:

DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

BP 711 - Pointe-Noire - République du Congo

Avec la mention:

MANIFESTATION D'INTERET

« SELECTION DE PRESTATAIRES AGRES PAR LE PAPN POUR LA GESTION DES DECHETS DANS LE DOMAINE PORTUAIRE »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU ...1.É.V.. 2Q25...

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le PAPN peut toutefois être amené à demander de informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du prestataire. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Direction de la Qualité, de la Santé, de la Sécurité et de l'environnement du PAPN.

Siège social du Port Autonome de Pointe-Noire, 9ème étage

BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
TEL. : (+242) 05 582 46 08
Email : leslie.bhalat@papn-cg.org

CAN U-17

Maroc – Zambie, décisif

La Zambie a répondu au Maroc en s'imposant le 31 mars devant la Tanzanie 4-1 mais pas suffisant pour chiper la première place du groupe A aux Lionceaux vainqueurs le 30 mars au stade El Bachir, à Mohammedia à l'ouverture devant l'Ouganda 5-0.

L'équipe marocaine des moins de 17 ans a bien entamé la Coupe d'Afrique des nations (CAN) TotalEnergies en étalant toute sa puissance devant l'Ouganda qui a subi un déluge des buts. Avec une défense mal embarquée dès l'entame de la rencontre, les dégâts laissés par les attaquants marocains ont été énormes.

Elias Belmokhtar ouvre rapidement le score à la 3e minute. Driss Aït Cheikh a inscrit le deuxième but à la 8e avant le penalty transformé par Ziyad Baha à la 24e minute. Elias Belmokhtar a porté le score à 4-0 à la 33e minute, signant un doublé. Ziyad Baha l'a imité pour un doublé à la 71e minute en clôturant le festival des buts. Le Maroc prend la tête du groupe A et jouera son prochain match, le 3 avril, contre la Zambie. Cette sélection a du répondant puisqu'elle n'a non

plus manqué son entrée en matière. Les Zambiens se sont imposés 4-1. Jonathan Kalimina a ouvert le score à la 8e minute. Abel Nyirongo a doublé la mise à la 45e minute. Mike Mutale a inscrit le troisième but à la 79e minute. Juma Sagwe sauve l'honneur de la Tanzanie en réduisant l'écart dans les arrêts de jeu (90e+5). Gabriel Phiri a ajouté un quatrième but (90e+6). Maroc-Zambie comptant pour la deuxième journée prend déjà l'allure d'une finale du groupe A.

Dans le groupe B, l'Afrique du Sud a pris le meilleur devant l'Égypte 4-3 au terme d'une rencontre riche en rebondissement. L'Afrique du Sud a pris l'avantage dès la première minute grâce à Simphiwe Mlondo. Anas Roshdi lui a répondu trois minutes après. Les Pharaons sont passés devant et ont même alourdi le score à 3-1 grâce à des buts de



Roshdi et de Hamza Abdel Karim, clôturant leur 20 minutes de domination. Mais l'Afrique du Sud est revenue à la hauteur (3-3) grâce à deux penalties transformés par Neo Bohloko. Le but d'Émile Witbooi à la 71e minute qui a scel-

lé la victoire des Sud-Africains. Dans l'autre match du groupe, le Burkina Faso a dominé le Cameroun 2-1. Achraf Tapsoba a signé un doublé. David Evra Nyangono a réduit le score.

La phase finale de la CAN U-17 se déroule du 30 mars au 19

avril au Maroc, notamment dans trois villes : Casablanca, Mohammedia et El Jadida. Elle est qualificative à la Coupe du monde de la catégorie qui se tiendra cette année au Qatar. L'Afrique aura dix représentants.

James Golden Eloué

LINAFOOT/LIGUE 1

Céleste bat V.Club, les Aigles du Congo disposent d'AC Kuya

Deux rencontres du groupe B de la phase classique du 30e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/ 1 se sont jouées le 30 mars à Kinshasa.

Au stade des Martyrs, la formation de Céleste FC a fait sensation en s'imposant face à l'AS V.Club par 2 buts à 1. Kapela Ngongiwi (46e minute) et Benny Namboka (83e minute) ont été les bourreaux de V.Club dont le but de Senior Diarra (72e minute sur penalty) n'a pas suffi. Céleste FC est 6e au classement avec 22 points en vingt matches. L'AS V.Club, lui, compte 25 points après dix-huit matches.

Lors du premier match, les Aigles du Congo ont battu AC Kuya par 1 but à 0, une réalisation de Wanet Kashala à la 32e minute sur un penalty. Ils confortent leur 2e place au classe-



ment avec 38 points après vingt matches joués. L'AC Kuya stagne à la 8e position avec 19 points en dix-neuf sorties.

À Kindu, l'AS Maniema Union a remporté par forfait son match face à l'AC Rangers, absent au moment du coup d'envoi de la partie au stade Joseph-Kabila. Le club tuteuré par le général Gabriel Amisi occupe la première place du groupe B avec 40 points en dix-sept sorties. L'AC Rangers est à la 3e position avec 31 points en dix-neuf matches. La lutte demeure âpre pour accéder aux play-offs dans ce groupe B du championnat national de football

Martin Engimo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

SANTÉ PUBLIQUE**Des femmes encouragées à être des donneurs de sang**

Les femmes du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), antenne de Pointe-Noire et du Kouilou, ont organisé, le week-end dernier dans la ville océane, une conférence-débat sur l'importance du don de sang bénévole des femmes, une manière de les encourager dans cet exercice.

Les femmes du CNTS s'engagent à intensifier la promotion du don de sang auprès de leurs consœurs qui sont, d'ailleurs, les premières bénéficiaires des produits sanguins, afin d'augmenter sensiblement leur nombre. En effet, à Pointe-Noire tout comme dans le département du Kouilou, les donneuses de sang sont de moins en moins nombreuses. La conférence-débat qui a eu lieu est un appel à l'action pour que les femmes considèrent le don de sang comme un devoir civique et une responsabilité partagée. Elle a permis non seulement d'encourager davantage les femmes à faire don de leur sang mais également à mettre en lumière les processus de transfusion sanguine et les avantages vitaux du don de sang volontaire.

Pendant cette journée d'échange, les femmes du CNTS ont partagé des informations sur la manière dont chaque don peut contribuer à traiter des patients souffrant d'anémie, de cancers, de troubles hémorragiques et lors des interventions chirurgicales. Elles ont également souligné la sécurité des procédures de don et la rigueur des tests effectués pour garantir la sécurité des receveurs. Cette initiative vise à renforcer la solidarité communautaire et à assurer une réserve suffisante de sang pour les urgences et les soins courants.

Toutefois, elles ont rappelé que chaque contribution compte et que le geste altruiste de donner son sang peut impacter positivement les vies de plusieurs personnes. Une session de questions-réponses a également permis aux femmes du CNTS de répondre aux préoccupations des participantes, notamment sur les critères d'éligibilité pour le don de sang, les potentiels effets secondaires du don de sang, la fréquence à laquelle on peut donner du sang, etc.

Pour tout dire, le don de sang est un sujet crucial et universellement reconnu dans le domaine médical. Chaque don de sang est potentiellement capable de sauver des vies, en aidant jusqu'à trois patients nécessitant des transfusions sanguines pour diverses interventions chirurgicales, traitements de maladies chroniques ou soins d'urgence.

Notons que cette activité a été précédée par une marche sportive qui a eu pour point de départ le CNTS, en passant par le boulevard Charles-de-Gaulle jusqu'à la côte sauvage. Pendant ce trajet, des prospectus sur l'importance du don de sang ont été distribués à la population.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE

La famille Assama et Mme Henriette Ibata Mboukou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, Assama Elaka Josia Curie, survenu à Brazzaville le 27 mars.

La veillée mortuaire se tient au N° 94 rue Bouenza, Talangai, avenue Manatay (réf : arrêt Manguier).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

FESTIVAL "LES JEUNES INTELLOS"**L'Espace culturel Yaro a abrité la deuxième édition**

Le festival culturel "Les jeunes intellos" est un espace de découverte des talents artistiques et intellectuels des enfants, initié par le groupe scolaire Zoé. Pour sa deuxième édition, les activités ont eu lieu le 28 mars à l'Espace Yaro, dans le 4e arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, en présence des parents d'élèves et des instituteurs.



Une élève sur scène lors du concours de danse/Adiac

Plus de trois cents élèves de la maternelle au lycée ont participé aux différents concours organisés dans le cadre de la deuxième édition du festival "Les jeunes intellos". Ces épreuves ont permis aux responsables de cet établissement de primer les meilleurs talents afin de les encourager et d'inciter les perdants à se perfectionner culturellement et intellectuellement. En effet, plusieurs épreuves ont été retenues et sélectionnées par catégorie, à savoir la culture dont les épreuves ont porté sur la comédie, la danse, le chant, le jeu de cartes, l'élection miss pour les enfants de P3; l'éducation avec le concours de la dictée d'or, des questions

pour un champion, de la poésie, le dialogue en langues étrangères, notamment l'espagnol et l'anglais; le sport, par le jonglage de balle.

Notons que du premier participant au dernier, tous ont impressionné l'auditoire par leurs prestations donnant de la peine aux membres du jury composé des parents d'élèves et d'un représentant dudit établissement scolaire d'élire le ou les méritants de chaque concours. Les challengers étaient tous de taille. Toutefois, à l'issue du verdict, les gagnants de chaque épreuves ont été récompensés. Le représentant de cet établissement scolaire s'est dit très satisfait. « Le festival les jeunes

intellos a pour vocation de faire découvrir le talent artistique que vous ignorez tant alors qu'il se trouve dans votre enfant. Ce sont des moments mémorable pour les parents, les éducateurs que nous sommes et les enfants », a expliqué le directeur des études du groupe scolaire Zoé. De leur côté, les parents n'ont pas manqué d'éloges aux enfants qui ont participé aux différents concours. Cette école a été encouragée à poursuivre ce genre d'activité qui booste l'élite en son sein. C'est dans une ambiance bon enfant que le rendez-vous a été pris pour la prochaine édition.

Charlem Léa IToua

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Massengo Deborah Armelle Daniella.

Je désire être appelée désormais Samba Deborah Armelle Daniella.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

OUVERTURE OFFICIELLE DU CABINET D'AVOCAT

GILLES HERVÉ MARCEL GALIBA

Avocat à la Cour et Avocat d'affaires

Tel : 06 452 62 23 / 05 698 82 27

Mail : gilles.galiba@gmail.com

Adresse : 100, Av. de la pointe hollandaise
Mpila, Poto-Poto, Brazzaville

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Vers une urbanisation maîtrisée des réseaux

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a organisé, le 28 mars, une rencontre décisive avec les principaux opérateurs télécoms pour résoudre la désorganisation des infrastructures de fibre optique en milieu urbain. Les représentants de Congo Télécom, de GVA (CanalBox) et de Silicon Connect ont activement participé à ces échanges axés sur l'amélioration du déploiement aérien des réseaux.

Les discussions ont rapidement convergé vers un consensus en faveur de la mutualisation des infrastructures, identifiée comme solution privilégiée pour endiguer la multiplication des câbles dans les artères urbaines. Lors des débats, les opérateurs ont exposé les contraintes techniques rencontrées sur le terrain tout en proposant des pistes d'amélioration.

Le directeur des Réseaux et services de communications électroniques à l'ARPCE, Benjamin Mouandza, a souligné l'impact négatif de l'enchevêtrement des câbles. « La superposition désordonnée des câbles aériens nuit à l'esthétique des villes, dégrade la qualité du paysage urbain et constitue un obstacle à la circulation », a-t-il alerté.

Le régulateur a réaffirmé sa mission de promotion d'une concurrence équitable entre acteurs, tout en insistant sur l'importance d'un dévelop-



La rencontre présidée par Benjamin Mouandza / Adiac

pement numérique respectueux de l'environnement urbain.

Ces travaux ont abouti à l'adoption de mesures concrètes applicables immédiatement ou à court terme. Les opérateurs devront désormais regrouper leurs câbles en faisceaux distincts,

rapprocher les points de branchement des abonnés pour limiter la longueur des câbles, enfouir systématiquement les infrastructures techniquement réalisables et soumettre des plannings d'assainissement à l'ARPCE. Parallèlement, le régulateur initiera une démarche de

co-régulation avec l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie et les collectivités locales, notamment les mairies gestionnaires du domaine public urbain.

Dans la continuité de cette dynamique collaborative, l'ARPCE a annoncé la signature prochaine d'un accord

avec son homologue du secteur énergétique. Ce partenariat permettra notamment d'encadrer plus efficacement l'utilisation des infrastructures de transport appartenant à la société Énergie électrique du Congo par les opérateurs de télécommunications.

Quentin Loubou

FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE

Les bourses artistiques 2025 disponibles

L'appel à candidatures pour la promotion 2025 des bourses de la Fondation est ouvert jusqu'au 15 juin 2025.

Les inscriptions sont en cours et se font en ligne.

Organisation à but non lucratif, la Fondation Jean-Luc Lagardère, sous l'égide de la Fondation de France, soutient depuis 35 ans des projets originaux et innovants, notamment au travers de bourses attribuées chaque année à de jeunes professionnels de la culture et des médias.

Pour l'édition 2025, au total dix bourses artistiques seront attribuées à de jeunes créateurs et professionnels, qu'importe leur nationalité, dans les domaines de l'écrit, de l'audiovisuel et de la musique. Les candidats intéressés doivent avoir 30 ans



maximum. Selon le comité d'organisation, l'âge maximum de 35 ans est requis pour les bourses Libraire,

Photographe et Scénariste TV. En outre, ils doivent attester d'une première expérience professionnelle réussie dans leur discipline et présenter un projet original et ambitieux en langue française.

Décernées par des jurys prestigieux depuis 1990, ces bourses offrent aux lauréats des moyens financiers allant de 10 000 à 35 000 euros. Aussi, le temps nécessaire pour réaliser un projet d'envergure, celui qui leur permettra de s'affirmer dans leur domaine. Un véritable tremplin pour leur avenir professionnel.

Rappelons que la date limite de candidature est fixée avant le 15 juin.

Merveille Jessica Atipo